



Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville

Réunion de Bureau

CCPHB - 33 Cours des Fossés- Honfleur

Mardi 21 septembre 2021 à 17h30

Procès-verbal

L'an deux mil vingt et un, le 21 septembre, à 17h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en son siège – 33, Cours des Fossés – HONFLEUR.

Étaient présents : Jean-François BERNARD, Allain GUESDON, Michel BAILLEUL, Michel LAMARRE, Christophe BUISSON, Sylvain NAVIAUX, Didier DEPIROU, Martine HOUSSAYE.

Absent et excusé : Alain FONTAINE, Marie-France CHÂRON.

Sujets soumis à délibérations

Subvention de la CCPHB pour l'amélioration de l'Habitat Dossier de Madame BENOÎT Françoise domiciliée à Berville/Mer

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

AUTORISE Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Habitat à donner un avis favorable à la demande de Madame BENOÎT Françoise domiciliée à Berville/Mer,

APPROUVE l'attribution de la subvention de 1000 € au titre du « Maintien à domicile » à Madame BENOÎT Françoise,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Plan vélo : Attribution de l'aide à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de 250 euros à Madame Pierrette BEAU,

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **250 euros à Monsieur Steeve ADELIN,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **100 euros à Madame Manon ROUCHER,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **350 euros à Monsieur Martial COUVIGNY,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **212,25 euros à Monsieur Fabrice HUGUIER,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **199,80 euros à Madame Christine HAQUET,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **125 euros à Monsieur Alain HACQUARD,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **287,50 euros à Monsieur Valentin JANSEN,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **312,25 euros à Monsieur Yann LELIEVRE,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **199,80 euros à Madame Micheline SAUNIER,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **250 euros à Monsieur Alain GUERARD,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **250 euros à Madame Valérie SIMON,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **250,25 euros à Madame Marie-Ange DAVID,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **350 euros à Madame Marie-Christine BEAUDOIN,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **312,25 euros à Madame Carine MEDVESEK,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **100 euros à Monsieur Rémy REGLIONI,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **100 euros à Monsieur François MERIEULT-REBOURS,**

APPROUVE le versement d'une subvention par la CCPHB à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de **250 euros à Madame Bettina RICARD,**

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) – Evaluation Environnementale

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

DECIDE de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables avec la société EVEN CONSEIL 37, avenue Patton, 49000 ANGERS pour l'état initial de l'environnement et l'évaluation environnementale dans le cadre de l'élaboration du PLUi pour un montant de 21 150 € HT, (EIE : 4 650 € HT / EE : 16 500 € HT),

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché et toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude, la conception et le suivi d'une opération de viabilisation de lots au sein d'une zone d'activité économique

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

AUTORISE le lancement d'une procédure de mise en concurrence pour une « Mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude, la conception et le suivi d'une opération de viabilisation de lots au sein de la zone du plateau de Honfleur dans les conditions ci-dessus rappelées,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Fêtes et manifestations : Cession de la tente (15x8) à la commune d'Equemauville

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

APPROUVE la cession suivante :

- 1 tente (15 x 8) à la commune d'Equemauville pour un montant de 2 000 €,

DIT QUE ce bien sera sorti de l'actif de la CCPHB,

DONNE mandat à Monsieur le Président pour signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Marché à procédure adaptée pour la fourniture et livraison de carburant pour la cuve du site de l'antenne de Beuzeville

Monsieur le Président rappelle que la CCPHB est engagée dans une démarche de passation d'un marché pour la fourniture et la livraison de carburant pour la cuve du site de l'antenne de Beuzeville.

Toutefois, dans l'attente de la conclusion et de la mise en place de ce marché, il est nécessaire dès à présent de procéder au réapprovisionnement de la cuve du site de l'antenne de Beuzeville.

Ainsi, il est proposé de passer un marché à procédure adaptée pour le réapprovisionnement en carburant de la cuve du site de l'antenne de Beuzeville. A cet effet, des devis seront sollicités.

Seul le critère du prix sera utilisé pour sélectionner l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le besoin est estimé à 40 000 € HT.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

AUTORISE Monsieur le Président à engager la procédure adaptée dans les conditions ci-dessus rappelées,

AUTORISE le Président à signer le marché et toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

**Fourniture et livraison de carburant pour la cuve du site de l'antenne de Beuzeville –
Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents**

Monsieur le Président rappelle que le site « antenne de Beuzeville » est équipé d'une cuve de carburant pour les véhicules de la CCPHB.

Il est nécessaire de conclure un marché public pour la fourniture et la livraison de carburant dans cette cuve.

Il est en conséquence envisagé d'établir un marché dans les conditions suivantes :

- Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents ; les marchés subséquents sont conclus au fur et à mesure de l'apparition des besoins de réapprovisionnement de la cuve ;
- Accord-cadre d'une durée d'un an reconductible trois fois. La CCPHB dispose de la possibilité de décider de ne pas reconduire le marché à condition d'en informer dans les délais le titulaire ;
- Montant minimum annuel fixé à 0 € HT ;
- Montant maximum annuel fixé à 160 000 € HT ;

Au regard des montants prévus du marché, Monsieur le Président propose d'engager la mise en concurrence via la procédure d'appel d'offres ouvert (R2161-2 et suivants du code de la commande publique) et de sélectionner une offre par application des critères suivants : Prix unique à 100%.

Pour ce faire, un avis d'appel public à la concurrence sera à publier au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ainsi que dans un journal d'annonces légales (JAL).

Le dossier de consultation des entreprises devra par ailleurs être dématérialisé sur le profil acheteur de la CCPHB.

La commission d'appel d'offres sera en outre compétente pour attribuer le marché.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité des voix,**

AUTORISE le lancement d'une procédure de mise en concurrence pour la « Fourniture et livraison de carburant pour la cuve du site de l'antenne de Beuzeville » dans les conditions ci-dessus rappelées,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché, conformément à l'avis de la CAO qui sera rendu.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés subséquents issus de l'accord-cadre,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Marché public de fourniture et livraison de matériel informatique

Monsieur le Président rappelle qu'il est nécessaire de passer un marché public pour la fourniture et livraison de matériel informatique pour les services de la CCPHB.

Les conditions de la consultation envisagée sont les suivantes :

Allotissement	Estimation € HT	Procédure	Critères de choix
N°1 Matériel informatique portable	32 650 € HT	Adaptée	Prix (40%) Valeur technique (30%) Garantie (15%) SAV (10%) Délai (5%)
N°2 Matériel informatique fixe			
N°3 Bornes WIFI			

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité des voix,

AUTORISE le lancement d'une procédure de mise en concurrence pour la fourniture et la livraison de matériel informatique dans les conditions ci-dessus rappelées,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché et toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

Sujet soumis pour information

1. Projet de golf à Saint-Gatien-des-Bois – concertation préalable.

Présentations

1. Ajustement organigramme et tableau des effectifs du personnel de la CCPHB,
2. Eléments financiers :
 -  Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC),
 -  Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).
3. Organisation des bureaux.

Séance levée à 19h45